



Concertation  
entre les acteurs  
du développement  
des mutuelles de santé  
en Afrique

2011  
2010  
2009  
2008  
2007  
2006  
2005  
2004  
2003  
2002  
2001  
2000  
1999  
1998



10 ans au service  
des mutuelles  
de santé africaines  
1998-2008

## Les promoteurs qui soutiennent techniquement et financièrement la Concertation



Union nationale des mutualités socialistes en Belgique (UNMS)



Association internationale de la mutualité (AIM)



Le Bureau international du travail (BIT) et son programme STEP - Strategies et techniques d'extension de la protection sociale



*Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit* (GTZ) - coopération allemande) - projet Assurance maladie



Mutuelle de la fonction publique (MFP)



Mutuelle générale de l'Education nationale (MGEN)



*United States Agency for International Development* (USAID - Agence des États-Unis pour le développement international) - Programme PHRplus



*Action for West Africa Region* (Aware/RH)



Solidarité mondiale (WSM)



# Dix ans au service

# des mutuelles de santé en Afrique

En juin 1998, les principaux acteurs du développement des mutuelles de santé en Afrique se sont réunis à Abidjan autour du constat que le partage des connaissances, compétences et expériences est une nécessité pour soutenir le mouvement mutualiste émergent. Cette rencontre a permis l'élaboration d'un document fondateur, la « Plate-forme d'Abidjan », dont l'objectif a été de définir des stratégies efficaces et cohérentes d'appui au développement des mutuelles de santé, mais également de créer une structure permanente de concertation des acteurs soutenant le mouvement mutualiste africain.

En 2008, après dix ans de fonctionnement, la Concertation est reconnue comme une forme innovante, souple et efficace de collaboration et de partenariat entre les acteurs des mutuelles de santé : les partenaires au développement, les organisations de l'économie informelle, les partenaires sociaux et les organismes publics formels. Elle fédère leurs actions dans le but de promouvoir une vision et des stratégies communes de développement de la mutualité en Afrique.

## Mutuelle de santé

Une mutuelle est un regroupement volontaire de personnes (société de personnes) à but non lucratif qui a pour objet de proposer une couverture individuelle des risques sociaux par le biais d'une solidarité collective. Elle a pour vocation d'être accessible au plus grand nombre de bénéficiaires dans un souci d'équité sans exclusion ni discrimination sur les revenus, d'âge ou d'état de santé, d'ethnie ou de religion, ni à adhésion ni au cours de la vie du contrat. Elle s'appuie sur un instrument financier qui est l'assurance.

## La Concertation, en 2008, c'est :

### Un réseau

- mettant en relation des acteurs locaux, nationaux, régionaux et internationaux,
- regroupant plus de 150 organisations soutenant le mouvement mutualiste africain,
- actif dans plus de 14 pays d'Afrique francophone,
- qui recense plus de 1 300 utilisateurs réguliers du site Internet, en provenance du monde entier.

### Des outils

- Un site Internet. ([www.concertation.org](http://www.concertation.org))
- Des documents de références, des articles, et d'autres documents pratiques.
- Un inventaire permanent et en ligne des mutuelles de santé et un suivi de leur développement.
- Une lettre d'information, le *Courrier de la Concertation* diffusée périodiquement.
- Des ateliers thématiques et un forum tous les deux ans dans les pays membres pour soutenir le mouvement mutualiste.



Près de la moitié de la population mondiale n'a pas accès aux soins de santé de base. Cette exclusion touche tant les populations de l'économie informelle rurale qu'urbaine, les plus exposées pourtant aux risques sanitaires. Les causes sont multiples et complexes : la pauvreté, la réduction des budgets sociaux et de la santé, la mauvaise efficacité dans l'utilisation des ressources disponibles, l'insuffisance en quantité et qualité de l'offre de soins.

## A l'origine, un besoin de coordonner les efforts



Dans les années 1990, les populations exclues des systèmes de protection sociale et les acteurs internationaux du développement se sont mobilisés afin de trouver des solutions au double défi de l'amélioration de la santé et du financement durable des soins, en particulier en Afrique. Une attention particulière a été accordée aux capacités d'innovation que pouvaient offrir des acteurs autres que l'Etat : les communautés, les organisations d'employeurs et de travailleurs, les institutions de micro-finance, les mutuelles de santé. Ces dernières sont apparues comme une forme d'organisation particulièrement bien adaptée pour mettre en œuvre des mécanismes de protection contre les risques liés à la maladie. Elles associent en effet les pratiques traditionnelles d'entraide et de solidarité aux mécanismes de l'assurance et présentent ainsi un réel potentiel pour améliorer de manière significative l'accès aux soins et diminuer le risque financier lié à la maladie. Cette première génération de mutuelles a connu un essor rapide, mais elles étaient souvent fragiles car de petite taille et ne disposant pas de toutes les compétences et des connaissances nécessaires à leur développement. Il manquait un instrument de partage d'expériences et de collaboration efficace entre les acteurs du mouvement mutualiste.



## Un consensus : “ La plate-forme d'Abidjan ”

1998 marque un tournant dans le secteur des mutuelles de santé en Afrique : en juin de cette année, les différents partenaires nationaux et internationaux se réunissent à Abidjan (Côte d'Ivoire) pour définir les stratégies d'appui au mouvement mutualiste naissant sur le continent. Au cours de cet atelier un document de référence est élaboré : « La plate-forme d'Abidjan ». Ce texte fondateur tire le bilan des expériences variées des principaux artisans du développement des mutuelles de santé en Afrique de l'Ouest et du Centre.



Le principal besoin exprimé par les participants était de créer une structure de collaboration efficace entre les acteurs du développement mutualiste. La réponse s'est concrétisée par la création de la « Concertation entre les acteurs du développement des mutuelles de santé en Afrique de l'Ouest et du Centre ».



### La plate-forme d'Abidjan

“ Une stratégie d'appui réaliste se conçoit à partir de l'évaluation et des résultats obtenus par les stratégies passées et en cours afin de prendre en considération les facteurs de succès et d'échec. Lorsqu'elle réunit plusieurs types d'acteurs, cette évaluation permet aussi de confronter les différences de points de vue. Cette forme d'évaluation est à l'origine de la plate-forme d'Abidjan. Celle-ci est un ensemble d'idées et de principes sur lesquels s'appuyer pour construire des stratégies efficaces et cohérentes. La plate-forme est un outil évolutif qui permettra à chacun de bénéficier de l'expérience de tous. Elle favorise également la concertation, les collaborations et les synergies. ”



# Une structure légère et dynamique

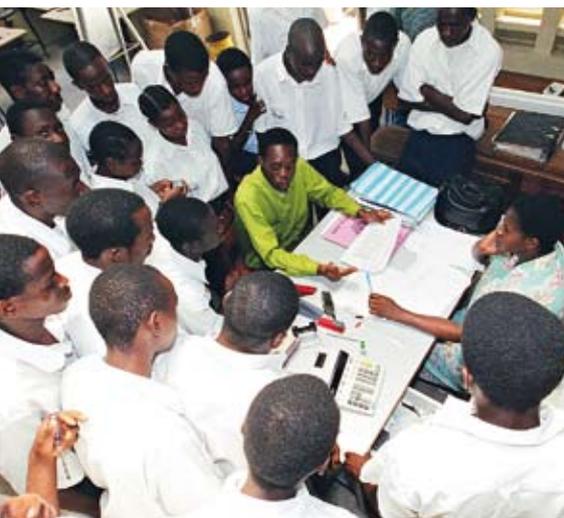
La Concertation se définit comme un instrument flexible, performant et à faible coût de fonctionnement pour la promotion de la mutualité, son mode de fonctionnement, ses principes et ses valeurs.

La Concertation repose sur différents organes qui la structurent.

Les **promoteurs** sont les membres des organisations qui développent des activités de soutien et de coopération avec les mutuelles de santé en Afrique et qui appuient financièrement et techniquement les actions de la Concertation. Cette dernière leur permet de se rencontrer et de collaborer afin d'harmoniser leurs modes d'intervention. Ces promoteurs se réunissent régulièrement en assemblée afin de fixer les missions et activités ainsi que les budgets annuels de la Concertation.

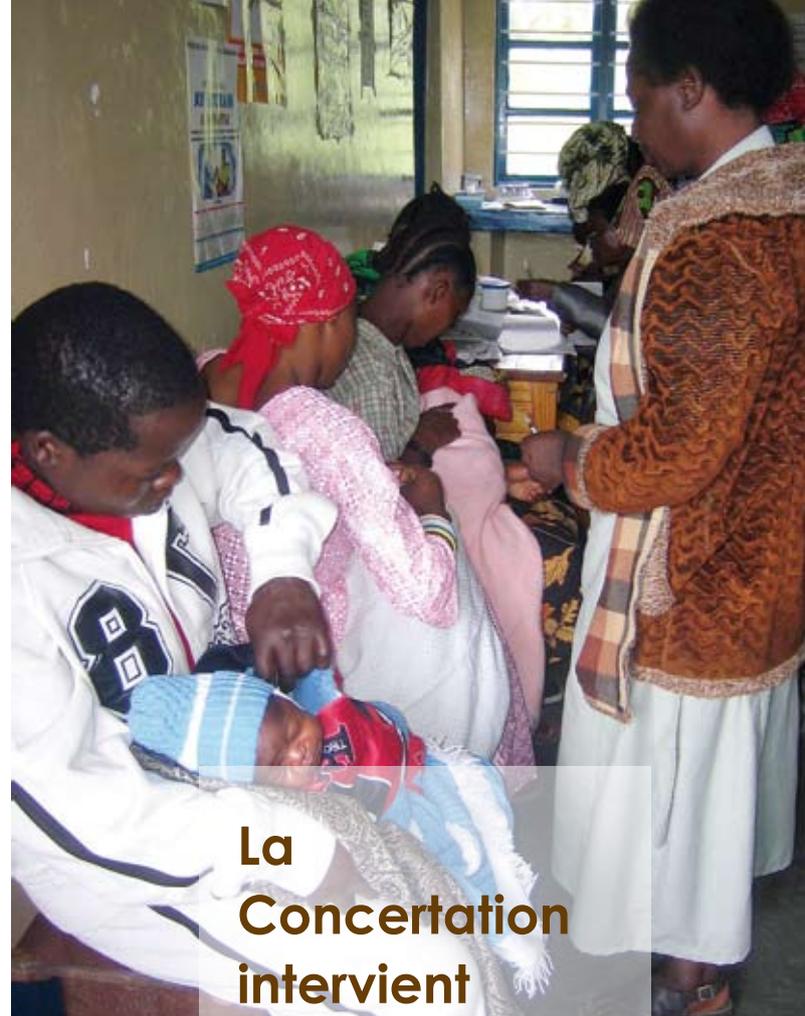
Le **comité de pilotage**, composé de quelques membres issus de l'assemblée des promoteurs, met en œuvre les décisions de cette dernière et assure la supervision du secrétariat technique.

Le **secrétariat technique** est en charge de la gestion quotidienne des activités de la Concertation et assure le lien permanent entre les promoteurs, les organisations et mutuelles de santé et globalement tous les utilisateurs de la Concertation. Le secrétariat technique est basé à Dakar (Sénégal).

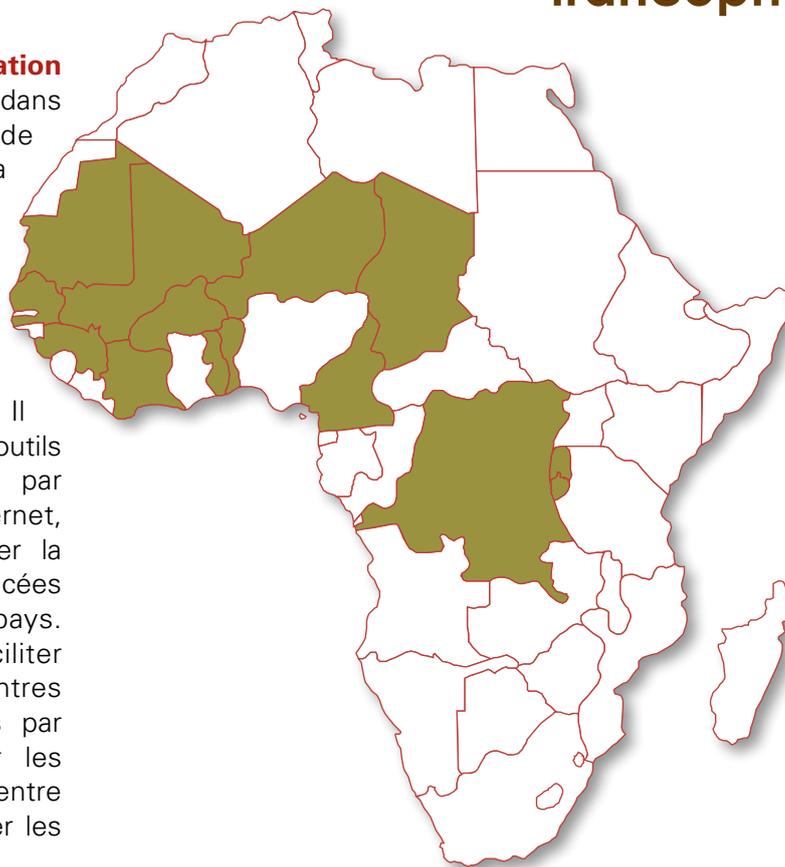


La Concertation promeut dans chaque pays la mise en place d'un **Cadre national de concertation** qui réunit les acteurs nationaux et internationaux qui interviennent dans le domaine des mutuelles de santé. Les Cadres Nationaux de Concertation sont des structures légères animées par un relais national de la Concertation (ou un acteur national) Ils offrent aux acteurs locaux un espace de partage des connaissances pour élaborer des plans d'actions concertés et ainsi favoriser un développement harmonieux de la mutualité dans le pays.

Les **relais de la Concertation** jouent un rôle central dans le fonctionnement de l'organisation en facilitant la diffusion de l'information au sein du réseau. Dans chaque pays, ce correspondant est le lien entre la Concertation, les mutuelles de santé et les organisations d'appui. Il est chargé de diffuser les outils techniques mis en place par la Concertation (site Internet, courrier, etc.) et d'informer la Concertation sur les avancées mutualistes dans le pays. Il doit également faciliter l'organisation de rencontres sur les thèmes proposés par la Concertation, favoriser les échanges d'expériences entre les mutuelles et encourager les synergies.



## La Concertation intervient dans 14 pays d'Afrique francophone



- Bénin
- Burkina Faso
- Burundi
- Cameroun
- Côte d'Ivoire
- Guinée
- Mali
- Mauritanie
- Niger
- République Démocratique du Congo
- Rwanda
- Sénégal
- Tchad
- Togo



# Des outils multiples

# pour un public varié

La Concertation regroupe des institutions, organisations et personnes individuelles qui participent activement à ses activités, mais également les utilisateurs du site Internet inscrits en ligne qui donnent et reçoivent régulièrement des informations actualisées sur la thématique des mutuelles de santé. Un public large donc - plus de 1 300 utilisateurs répertoriés - qui exige de la Concertation la création de services et d'outils d'information, de partage et de rencontre sur le secteur utiles à chacun.

## Le site Internet

Il héberge des informations actualisées en permanence :

- de la documentation sur les organisations mutualistes, les institutions et autres structures d'appui au mouvement mutualiste ;
- un calendrier des activités prévues dans les pays membres et au niveau international, en particulier les ateliers thématiques et les formations destinées aux acteurs du développement des mutuelles de santé ;
- une cartographie des publications (articles, brochures, études, monographiques, études de cas, textes juridiques, etc.) autour du thème de la mutualité ;
- un inventaire des mutuelles de santé directement mis en ligne par les mutuelles et les organisations d'appui ;
- des brèves envoyées par courriel offrent aux utilisateurs inscrits une vision systématique des événements qui se produisent dans le secteur.



[www.concertation.org](http://www.concertation.org)

Le site est collaboratif et permet non seulement aux utilisateurs d'y trouver de la documentation particulièrement utile et mise à jour sur le secteur mais également d'y déposer des informations qui profiteront à toutes les personnes concernées par la question des mutuelles en Afrique. Une version du site existe en anglais.

## Le Courrier de la Concertation

Un périodique d'information, le *Courrier de la Concertation*, disponible en ligne sur le site de la Concertation, est diffusé gratuitement tous les quatre mois (depuis 1999) par voie électronique. Véritable bulletin de liaison entre les membres actifs de la Concertation, il contient des articles sur des sujets spécifiques, des entretiens de responsables et d'acteurs travaillant au développement des mutuelles, des échanges d'expériences et des informations sur les événements à venir. Une version anglaise est également produite et distribuée aux différents partenaires.



# L'inventaire

Depuis 1998, la Concertation réalise un inventaire pour suivre l'évolution des mutuelles de santé en Afrique de l'Ouest et du Centre. D'abord réalisé tous les trois ans, cet inventaire est depuis 2007 permanent et repose sur l'utilisation des technologies du web. Les mutuelles mettent à jour en ligne elles-mêmes chaque année un ensemble d'informations qui alimentent une base de données. Un système de traitement automatique exploite périodiquement cette base et permet de présenter sur le site de la Concertation un premier niveau d'exploitation des résultats de l'inventaire, sous la forme de tableaux de synthèse et par pays. La base de données peut être téléchargée par tout utilisateur qui souhaite réaliser sa propre exploitation des différentes variables dans le cadre d'une étude, d'un article et d'une recherche sur le sujet. Ce téléchargement est libre, moyennant cependant la citation de la Concertation dans les documents comme source d'information.

## L'inventaire au service d'une ONG

A travers son programme ADAMS, l'association Ecolabs vise à promouvoir l'implication des résidents africains en Europe au développement des mutuelles de santé et l'amélioration de la qualité des soins en Afrique. Le programme ADAMS utilise les résultats de l'inventaire pour identifier les mutuelles dans les pays et organiser pour la diaspora un mécanisme d'inscription de leur famille restée au pays. [www.ecolabs.org](http://www.ecolabs.org)

Ce mode de recensement des mutuelles – novateur dans le secteur – a pour objectifs de suivre l'évolution quantitative des mutuelles de santé en Afrique, mais aussi d'offrir une vitrine aux nombreuses mutuelles de santé, aux réseaux existants et aux structures d'appui dans le domaine. Cet inventaire propose également des informations immédiatement disponibles en ligne et réactualisées chaque année, particulièrement utiles pour mieux identifier, connaître et suivre les mutuelles de santé en Afrique et ainsi faciliter le plaidoyer en leur faveur.

La technique utilisée pour cet inventaire est précurseur et sert de référence pour les plate-formes en Amérique latine et en Asie. L'inventaire de la Concertation s'inscrit ainsi dans un cadre plus large qui devra permettre de réaliser un panorama des mutuelles et micro-assurances santé au niveau mondial.

# Un forum

Tous les deux ans, un forum est organisé par la Concertation. Il s'agit d'une occasion unique pour les acteurs des mutuelles de santé de se réunir et de partager leurs expériences, comparer leurs analyses et définir des actions conjointes ou coordonnées, initier ou renforcer les partenariats.

Les forums proposent des communications en plénière, des panels et des débats ainsi que des moments de présentation des organisations d'appui, des mutuelles de santé et des réalisations dans les différents pays. Les *Actes du forum* sont édités et diffusés. Ils sont disponibles également sur le site Internet de la Concertation.

Le premier atelier a eu lieu en septembre 2000 à Dakar et a réuni 80 participants. Le deuxième forum organisé toujours à Dakar en septembre 2002 a rallié 190 participants de 24 nationalités. Celui de 2004 à Bamako fut un succès de foule en réunissant plus de 400 participants. Enfin, le Forum 2007 à Dakar a rassemblé environ 300 participants avec pour la première fois la contribution des pays anglophones (Ghana, Libéria, Tanzanie, Kenya, Ouganda) et lusophones (comme le Cap-Vert).

## Le Forum de Dakar 2007

Plusieurs questions importantes ont été abordées lors du quatrième forum organisé par la Concertation à Dakar les 26 et 27 novembre 2007 :

- la mise en réseau de mutuelles de santé est-elle une stratégie pertinente et efficace pour améliorer l'accès aux soins de santé, favoriser l'extension de la protection sociale et lutter ainsi contre la pauvreté ?
- quelles sont les stratégies des mutuelles de santé pour assurer leur crédibilité, leur reconnaissance et leur développement ?
- l'Etat peut-il jouer un rôle dans l'accompagnement du mouvement mutualiste en général et dans la mise en réseau de mutuelles de santé en particulier ?

Cette rencontre a ainsi permis de mettre en évidence l'impact que peuvent avoir les mutuelles de santé sur l'extension de la protection sociale, mais aussi le rôle de l'Etat dans l'encadrement de la mutualité.



# Une plate-forme africaine...

La Concertation a créé une véritable dynamique de collaboration, de partenariat et d'échanges entre les personnes engagées dans le développement des mutuelles de santé en Afrique. Elle a permis ainsi de réunir une diversité d'acteurs autour d'un objectif commun : l'amélioration de la qualité et de l'accès aux soins de santé des populations en Afrique.

Par son mode d'organisation collaboratif, ses activités variées et ses outils novateurs, la Concertation est actuellement la seule plate-forme à l'échelle africaine à avoir organisé des actions régulières depuis dix ans.

## ... à dimension internationale



La Concertation est appuyée par des agences internationales de coopération et de développement :

- le Bureau international du travail et son programme STEP,
- l'Agence des Etats-Unis pour le développement International (USAID), à travers son programme HS 2020,
- la coopération allemande (GTZ) et son projet Assurance maladie.

Mais également par des organisations mutualistes :

- l'Association internationale de la mutualité (AIM) ;
- en Belgique : les mutualités socialistes (UNMS) et l'ONG Solidarité mondiale (WSM) ;
- en France : la Mutuelle générale de l'Education nationale (MGEN) et la Mutualité de la fonction publique (MFP).

A l'échelle du continent africain, la Concertation a contribué à la création de l'Union africaine de la mutualité (UAM) [www.unionafricainemutualite.org](http://www.unionafricainemutualite.org) qui a vu le jour lors du forum de Dakar en novembre 2007. L'UAM regroupe la quasi totalité des pays africains dans un but de coordonner leurs activités et de travailler ensemble pour le développement de la mutualité et du développement de l'extension de la protection sociale en Afrique. L'outil politique du mouvement mutualiste se met ainsi en place.

Si les activités de la Concertation touchent principalement l'Afrique francophone, des pays anglophones et lusophones du continent commencent à intégrer le réseau avec notamment une participation importante de ces pays lors du forum organisé par la Concertation en novembre 2007.

L'initiative innovante de la Concertation a suscité également un vif intérêt dans deux autres continents :

- en Asie : par la création de l'AMIN (*Asia Micro Insurance Network*) [www.amin-net.org](http://www.amin-net.org),
- une expérience similaire a vu le jour en Amérique latine avec l'ACYM (*America Cooperativa Y Mutual*) [www.acym.org](http://www.acym.org).

**Les objectifs de GIMI :**

- faciliter l'accès des professionnels à des outils concrets sur la micro-assurance (pour concevoir un système, le mettre en place et le gérer), à des exemples de systèmes mis en œuvre dans différents pays du monde et à des bases documentaires et statistiques,
- mettre les professionnels de la micro-assurance en contact avec d'autres professionnels et experts,
- inviter les professionnels de la micro-assurance à partager leurs connaissances et expériences pour que les autres professionnels utilisateurs de GIMI puissent en bénéficier également.



Le site de la Concertation entretient par ailleurs des liens étroits avec la plate-forme Internet GIMI [www.microinsurance.org](http://www.microinsurance.org) qui vise à appuyer les professionnels de la micro-assurance.

Pratiquement, les informations collectées par la Concertation sur le mouvement mutualiste en Afrique sont diffusées via GIMI à un plus large public en Europe, Asie et Amérique latine. Inversement, GIMI renforce la Concertation dans ses activités de plaidoyer ou de recherche grâce à des informations et expériences venues d'autres continents.



Secrétariat de la Concertation  
BP 414 Dakar (Sénégal)  
T +221 33 860 46 28  
F +221 33 860 11 25  
concemut@orange.sn  
[www.concertation.org](http://www.concertation.org)

# Les relais de la Concertation

## **Sénégal**

Concertation - Secrétariat de la Concertation  
BP 414 Dakar  
T +221 33 860 46 28  
F +221 33 860 11 25  
concemut@orange.sn

## **Mali**

UTM - Djikine BABASSA  
Médina Coura, Rue 32 porte 111 Bamako  
T +223 32 21 33 49  
F +223 221 32 79  
utm@afibone.net

## **Mauritanie**

Caritas, Darnaim - Soufy FALL  
Moughataa de Darnaim  
T +222 648 20 66  
m.bekaye@mauritel.mr

## **Guinée**

CIDR/ GTZ - Alhassane BARRY  
BP 4100  
T +224 60 23 11 70  
alhassane.barry@gtz.de

# Pour en savoir plus

## **Cameroun**

CIDR/ GTZ/ Mutuelle de Nylon - Gatién ETEME,  
Muhammad NTOCK  
T +237 99 56 95 37  
F +237 22 20 85 70  
ngebou@netcourrier.com

## **Bénin**

Alliance Santé / WSM / Maison de la mutualité

## **Togo**

Louvain Développement

## **Côte d'Ivoire**

SIGEM - Barakatou OUARTARRA  
T +225 22 42 82 82 / +225 05 96 24 41  
obconsultant@yahoo.fr

## **Burkina Faso**

Ministère du Travail et de la Sécurité sociale. Direction  
de la Protection sociale - Alphonse SANOU  
alphonse\_sanou@yahoo.fr

## **République Démocratique du Congo**

BIT /STEP en RDC - Anne-Marie MAMBOMBE  
T +243 99 89 13 716  
am\_mambombe@yahoo.fr

## **Rwanda**

GTZ - Anja FISCHER  
T +250 08 30 23 89  
anja.fischer@gtz.de

## **Burundi**

Mutualité de la Fonction publique - François SINDIMWO  
fsindimwo@hotmail.com